

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-

Siège social : Avenue Mohamed V 1002 Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la Banque Nationale Agricole sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le Jeudi 25 Septembre 2025 à 9h00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises– Rue du Lac Turkana – Les Berges du Lac, 1053 Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration et ce pour un mandat de trois ans (2025, 2026 et 2027) qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2027.

N.B.

- Par actionnaire minoritaire il est entendu tout actionnaire détenant Individuellement au plus 0,5 % du capital social et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital social.
- Les documents afférents à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la BNA.